



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insécurité

Question au Gouvernement n° 969

Texte de la question

INSÉCURITÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Monsieur le premier ministre, ce week-end à Lille, Mathis, 19 ans, a perdu la vie, renversé par un multirécidiviste sous l'emprise de gaz hilarant, lancé à une vitesse folle en plein centre-ville après un refus d'obtempérer. Mathis est mort parce qu'un homme, déjà connu des services de police, n'a pas été condamné à temps. Il est la victime d'un système qui relâche, qui excuse, qui banalise. Il est mort du laxisme politique et judiciaire qui laisse sur nos routes, dans nos rues, des individus qu'on savait dangereux. Et pendant que les coupables récidivent, les victimes, elles, ne reviennent jamais ! Nos forces de l'ordre, elles aussi, payent le prix de cette démission : désarmées, paralysées par la peur de mal faire, jugées avant même d'agir, elles sont écrasées par cette épée de Damoclès que la gauche a suspendu au-dessus de leur tête. À force de les suspecter, de les exposer, de les accuser, vous les empêchez d'agir avec confiance pour notre sécurité. Ce désarmement a encore coûté une vie samedi. Dans quel autre pays met-on des bâtons dans les roues à ceux qui nous protègent ?

L'autosabotage doit cesser. Mathis est mort dans l'indifférence de l'État parce qu'il n'était pas Nahel. (*Vives protestations* sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, EcoS et GDR.)

Mme Marie Mesmeur. Oh là là !

M. Davy Rimane . C'est honteux de dire ça !

Mme Hanane Mansouri . La gauche, si prompt à s'indigner et à défendre les coupables, est silencieuse quand il s'agit de défendre les victimes. Où est le président de la République, si rapide pour jeter en pâture un policier et sa famille, mais muet face aux meurtres de jeunes Français ? Quand Nahel devient un symbole, Mathis, lui, rejoint la longue liste des oubliés. (« *Eh oui !* » sur de nombreux bancs des groupes UDR et RN.)

M. le ministre de l'intérieur Nuñez déclarait la semaine passée en commission qu'il n'existait pas un seul endroit en France où les Français ne sont pas en sécurité. Il n'est malheureusement pas présent aujourd'hui pour répondre de son mensonge, dépêché qu'il est sur l'île d'Oléron pour voir de ses propres yeux à quel point l'insécurité est partout en France...

Ma question est simple : ma génération aura-t-elle le droit de connaître une France en sécurité ? Devons-nous vous en supplier, monsieur le premier ministre ? Ma question, je le sais, restera sans réponse. Alors je laisse la place à votre ministre qui défendra encore une fois l'indéfendable. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN. – M. Fabrice Brun applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de

l'intérieur.

M. Sébastien Chenu . Qui êtes-vous, madame ?

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur* . Oui, la mort du jeune Mathis, fauché par un jeune chauffard dans les rues de Lille le week-end dernier, est un drame absolu. Et aucun mot prononcé dans cet hémicycle ne pourra malheureusement nous consoler. J'ai une pensée encore très émue pour sa famille et ses proches parce que Mathis aurait fêté ses 20 ans demain.

Mais les faits, les voici : dans la nuit de vendredi à samedi, les policiers décident de procéder au contrôle d'une voiture circulant à vive allure. Ils aperçoivent le conducteur consommant du protoxyde d'azote et, refusant de se soumettre une première fois au contrôle, l'individu redémarre et prend la fuite.

M. Julien Odoul . C'est la honte !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée* . Un autre équipage de police secours, prévenu sur les ondes radios de ce refus d'obtempérer, repère le véhicule roulant à vive allure.

M. Théo Bernhardt . On le sait déjà ! Répondez la question !

Mme Hanane Mansouri . Ce n'est pas ma question !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée* . Le drame est assez grave pour qu'on puisse s'écouter !
(*Mouvements divers.*)

M. Hervé de Lépinau . Calmez-vous !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée* . Vous savez que le ministre de l'intérieur a une position bien affirmée sur les refus d'obtempérer et que nous serons toujours très clairs sur ces questions. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Hanane Mansouri](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 969

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (MD)

Ministère attributaire : Intérieur (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2025